

OBJET : Police Technique de la Malveillance cambriolages commerces Aube

Mesdames et Messieurs, chers élus

Plusieurs cambriolages de commerces sont survenus ces derniers jours dans des communes du département. Les faits se déroulent la nuit, en l'absence des commerçants. Ces cambriolages font actuellement l'objet d'enquêtes judiciaires et d'un suivi attentif par le groupement de gendarmerie de l'Aube, appuyé par des unités de recherche. Cependant, et dès à présent, nous contactons les commerçants pour les informer.

Nous sollicitons également la pleine coopération des habitants de votre commune pour lutter contre ce phénomène. Aussi, dès qu'ils remarquent à proximité de commerces un individu adoptant un comportement inhabituel ou un véhicule circulant à une allure anormale, nous leur demandons de nous alerter immédiatement, de jour comme de nuit, en composant le « 17 ». Il s'agit de nous permettre de procéder à des contrôles sur place.

A cette fin, il faut que l'appelant recueille et nous transmette le maximum de renseignements exploitables :

- . marque, type, couleur et immatriculation du véhicule
- . direction de fuite
- . tenue vestimentaire, signe distinctif de l'individu.

De même, la prise de photos au moyen d'un téléphone portable, en maintenant une distance de sécurité respectable, est très dissuasive vis-à-vis de cette délinquance itinérante.

Seule cette attitude de « voisins vigilants » se révélera efficace à long terme, car dissuasive, dans la lutte contre les cambriolages.

En conséquence, je sollicite de votre part la diffusion de cette information, directement et le plus rapidement possible, aux habitants de votre commune ainsi qu'aux commerçants. Ceci peut se faire par le dépôt d'un tract dans les boîtes aux lettres, l'affichage sur panneaux lumineux ou sur le site internet de la mairie, l'envoi de courriels.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous accorderez à ce courriel, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.